

cité de la musique

centre de ressources
musique et danse

direction d'orchestre



juin 1998

notes de travail

notes de travail

direction d'orchestre

**compétences souhaitées
à la fin des études spécialisées**

avant-propos

Ce document doit être mis en rapport avec celui intitulé *Compétences souhaitées à la fin des trois cycles de l'enseignement spécialisé* réalisé par l'ipmc en 1993 et diffusé sur simple demande par la médiathèque pédagogique de la cité de la musique.

Ce document a été réalisé à la suite de deux séminaires de recherche pédagogique qui ont eu lieu, l'un à l'école municipale de musique agréée de Privas en Ardèche les 1 et 2 juin 1996 et l'autre à Barcelone en Catalogne au Département d'enseignement de la Généralité, les 31 octobre et 1er novembre 1996. Ces séminaires ont pu avoir lieu grâce à la ténacité de l'association privadoise Réseau musical européen*. L'objectif de ce réseau est de mettre en commun l'état de la recherche pédagogique dans 4 régions jumelées à savoir : Baden-Württemberg, Catalogne, Piémont et Rhône-Alpes.

Le thème de réflexion choisi pour l'année 1996 fut la direction d'orchestre. Le centre de ressources musique et danse s'est associé à ce travail de recherche en prenant à sa charge l'animation de ces débats et échanges ainsi que la réalisation et la diffusion d'un document écrit de synthèse.

Les chefs d'orchestre qui ont été invités à travailler à Privas sont :

Albert Argudo	- Espagne
Francesc Llongueres	- Espagne
Paolo Ferrara	- Italie
Claudio Lugo	- Italie
Gregor Schmitt-Bohn	- Allemagne
Wolfram Sauer	- Allemagne
Anne Sornay	- France
Nicolas Brochot	- France

Les chefs d'orchestre qui ont été invités à travailler à Barcelone sont :

Albert Argudo, Francesc Llongueres, Paolo Ferrara, Claudio Lugo, Gregor Schmitt-Bohn, Wolfram Sauer, Pascal Frémaux, Eric Villevière.

(P.S. : N. Brochot n'a pu assister au séminaire de Barcelone pour raison de concerts et enregistrements programmés de longue date. Anne Sornay, n'étant plus enseignante au CNR de Lyon à partir du mois de septembre 1996, a préféré ne plus intervenir au sein du séminaire.)

Par ailleurs, ce document est un document de travail qui n'a pas la volonté de normaliser mais plutôt le souhait de proposer, de suggérer. Bien sûr, ce document doit être amendé, corrigé, complété en fonction des objectifs définis au sein de chaque école par l'équipe pédagogique sous la conduite du directeur. Ce document est disponible au centre de ressources musique et danse, cité de la musique, 221 avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris. Bien sûr toute autorisation est donnée pour le photocopier.

* le réseau musical européen bénéficie de l'aide du conseil régional de Rhône-Alpes et de la Direction régionale des affaires culturelles de Rhône-Alpes et de la ville de Privas.

p. 5

imaginer

être seul avec son projet, sa partition

p. 7

construire ensemble

p. 9

communiquer en public

p. 10

remarques et questions diverses

p. 12

renseignements pratiques

imaginer

être seul avec son projet, sa partition

L'étudiant doit être capable :

- de consulter plusieurs éditions et de faire un choix conscient et argumenté
 - d'avoir des connaissances culturelles, musicales et artistiques, à propos des langages, des styles, des principes d'ornementation et de l'histoire de l'interprétation
 - de chercher des références à propos de l'interprétation, de la technique, de l'engagement corporel et de là, être capable de bâtir sa propre démarche (un enregistrement est une photographie d'un moment ponctuel, copier l'interprétation d'un enregistrement est une photocopie !).
 - de maîtriser une certaine pratique vocale
 - de trouver un équilibre entre lecture fidèle et interprétation
 - de se fabriquer une image sonore, mentale de l'œuvre avant même d'avoir réalisé la première répétition (écoute intérieure)
 - de posséder une bonne culture instrumentale (organologie, mode de jeux, répertoires...).
 - de connaître la « sensation » du jeu de l'instrument
 - d'utiliser, de rassembler, de synthétiser ses connaissances musicales et musicologiques (lecture, écriture, analyse...) afin d'arriver à une réalisation musicale
 - d'établir une « mise en scène », c'est à dire une forme d'analyse adaptée au fait d'avoir à construire l'œuvre (le cheminement mental pour aller à l'action musicale et diriger)
-

- d'affirmer des convictions (musicales, artistiques, sociales, politiques...) pour qu'un projet puisse se réaliser (concerts, enregistrements...).
- de connaître les grandes lignes, les systèmes d'organisation et les enjeux des politiques culturelles locales, régionales, nationales
- de bien définir les objectifs en fonction des compétences de chacun et de tous
- de choisir un répertoire en fonction de l'orchestre mais aussi en fonction du public potentiel
- de connaître quelques techniques en matière de régie son, de régie lumière et de régie plateau
- d'avoir connaissance de la place et de la mission du chef d'orchestre.

construire ensemble

L'étudiant doit être capable :

- de maîtriser le planning des répétitions (nombre, rythme).
 - de planifier l'organisation, logique et stratégique des répétitions (partielles, tutti, soliste (s)).
 - de gérer l'organisation interne d'une répétition (temps de parole, rythme et intensité de travail, tension/détente, etc).
 - de connaître le matériel et de prévoir les difficultés de réalisation, d'interprétation pour chaque partie (intonation, rythme, modes de jeu (coups d'archet, respirations...)).
 - de transmettre au mieux l'image sonore qu'il s'est préalablement fabriquée
 - de rassembler, de synthétiser et de reformuler toutes les propositions musicales faites par l'orchestre afin d'arriver à une seule conception, une seule interprétation (transcendance)
 - de transmettre au mieux les éléments de culture (générale, musicale) nécessaires au travail et à l'interprétation d'une œuvre.
 - d'établir des correspondances entre les possibilités et les limites du groupe, d'adapter ses objectifs à la réalité
 - d'écouter, d'analyser, de corriger, de suggérer, de susciter, etc
 - de permettre à tout moment aux musiciens d'acquérir progressivement une vision panoramique de l'œuvre ainsi que des repères dans l'œuvre musicale
 - de prendre en compte le contexte du lieu de la répétition, du concert (acoustique, température, éclairage...).
-

- de prendre en compte les notions d'équilibre sonore (entre les pupitres, solistes/orchestre/bande électroacoustique...).
- de continuer à acquérir des notions culturelles, artistiques tout au long de sa vie de musicien
- de connaître des techniques et des analyses du mouvement corporel (kinésiologie...).

communiquer en public

L'étudiant doit être capable :

- d'être réellement engagé et présent gestuellement, musicalement, quelque soit la situation (humaine, artistique ou technique)
 - de maîtriser les tensions éventuelles
 - de pouvoir à la fois proposer des qualités de visionnaire (anticipation) et un esprit d'analyse (rétrospective) sur les œuvres réalisées ou en cours de réalisation
 - d'aller au-delà de la technique gestuelle de base, d'adapter sa gestuelle en fonction du contexte, d'avoir une démarche singulière
 - d'avoir une attitude corporelle et verbale
 - d'utiliser une posture et une gestuelle adéquates en fonction de l'œuvre, de la salle, de l'orchestre...(Posture : aspect corporel, fonction du corps, espace utilisé, impact du geste, respiration, battue, dynamique, phrasé...).
 - d'établir une relation de confiance mutuelle entre le chef, les musiciens et le public.
-

remarques et questions diverses sur la pédagogie de la direction d'orchestre

Doit-il y avoir une organisation différente des cursus d'étude de la direction d'orchestre en fonction du futur terrain d'application ?

- La présence d'un « orchestre-école » durant les années d'étude est-elle indispensable ? Quand ? Combien de temps ?
 - Nécessité d'un travail technique de base avant même d'être devant l'orchestre. Les acquis techniques sont fondamentaux et préalables à la rencontre avec l'orchestre
 - Il y a souvent confusion dans les esprits entre se sentir capable et être capable (être formé)
 - Confusion entre la fonction de directeur d'école de musique et celle de direction d'ensembles.
 - Il est probablement important pour le chef d'être et de rester tout au moins au début musicien de l'orchestre.
 - Il est conseillé d'avoir suivi (tout au moins en auditeur) des cours d'instruments divers et variés.
 - Conduire un orchestre est un terme peut-être plus intéressant que diriger un orchestre.
 - Une direction d'orchestre est singulière en fonction des personnalités mais aussi des œuvres musicales
 - Stages, master-classes, ateliers... sont-ils des formations suffisantes ?
 - Nécessité de mettre en place dans la fonction pédagogique d'un futur professeur d'instrument des éléments de techniques de direction d'ensemble. De plus en plus, le professeur peut se trouver en charge des ensembles instrumentaux en
-

complément de ses heures d'enseignement instrumental.

Deux formations distinctes
(avec tronc commun)

- a) chef d'orchestre
- b) instrumentiste ayant en charge un ensemble

Chef d'orchestre : c'est une personne qui conduit des musiciens vers une réalisation musicale et ceci quelque soit le niveau des musiciens. La technique gestuelle, la culture, la personnalité sont donc nécessaires quelque soit l'ensemble que l'on a à conduire. La technicité du chef et ses compétences (humaines et artistiques) sont d'autant plus nécessaires que la pratique d'orchestre est débutante.

renseignements pratiques

cité de la musique

221, avenue Jean Jaurès - 75019 Paris
3615 musique et 3615 danse (1,29F TTC la minute)

centre d'information musique et danse

du mardi au samedi de 12h à 18h
le dimanche de 10h à 18h

médiathèque pédagogique

du lundi au samedi de 12h à 18h
musique : 144 84 46 77
danse : 144 84 46 73
<http://mediatheque.cite-musique.fr>

centre de recherche et de documentation du musée

du mardi au samedi de 12h à 18h
téléphone : 144 84 46 09

Conservatoire de Paris

209, avenue Jean-Jaurès - 75019 Paris. téléphone : 140 40 45 40

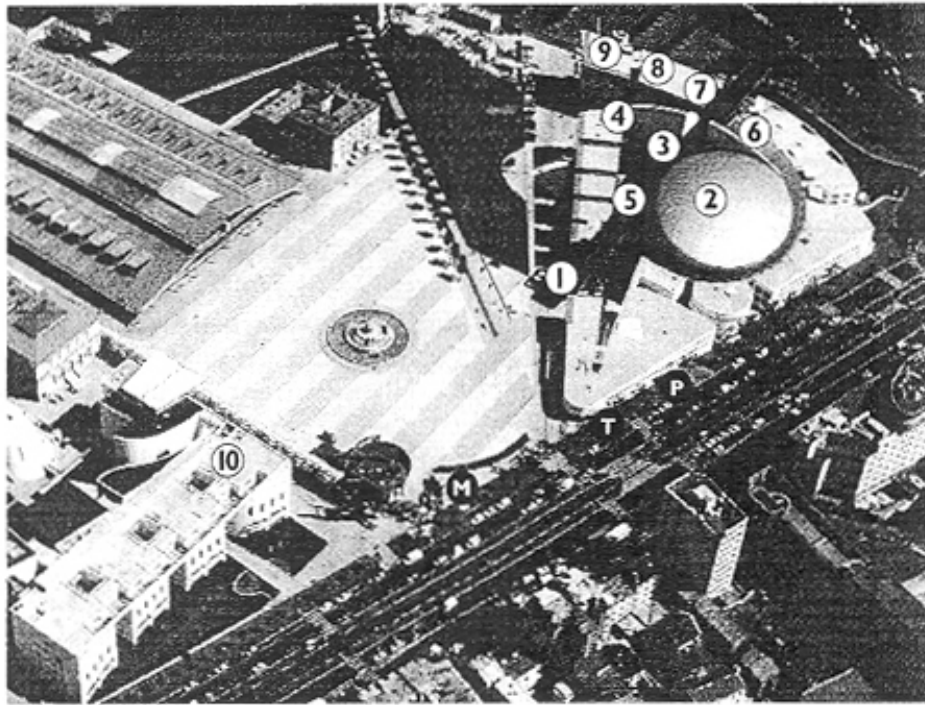
médiathèque Hector-Berlioz

du lundi au vendredi de 12h30 à 17h30 pendant les périodes scolaires
conditions d'accès : les personnes justifiant d'un travail relatif à la musique sont admises
à la section de consultation.

Centre de Documentation de la Musique Contemporaine

16, place de la Fontaine aux Lions - 75019 Paris
lundi, mercredi, vendredi de 13h à 18h
mardi et jeudi de 9h30 à 13h
téléphone : 147 15 47 15
télécopie : 147 15 49 89

L'accès aux différents centres de documentation et d'information est gratuit.



- ① entrée principale de la cité de la musique
 - ② salle des concerts
 - ③ musée de la musique
 - ④ amphithéâtre du musée
 - ⑤ rue musicale
 - ⑥ centre d'information musique et danse
 - ⑦ centre de recherche et de documentation du musée
 - ⑧ médiathèque pédagogique
 - ⑨ centre de documentation de la musique contemporaine
 - ⑩ médiathèque Hector Berlioz du Conservatoire de Paris
 - Ⓜ métro porte de Pantin
 - Ⓣ taxis
 - Ⓟ entrée parking
-

notes de travail

musique et danse

- *percussion* (octobre 1997)
- *formation musicale* (novembre 1997)
- *direction d'orchestre* (mai 1998)
- *apprentissage de la danse classique* (décembre 1997)
- *formation musicale des danseurs* (décembre 1997)
- *éveil et initiation* (juin 1998)

Vous pouvez vous procurer ces documents pédagogiques sur simple demande en écrivant au :

cité de la musique
centre de ressources musique et danse
221, avenue Jean-Jaurès
75019 Paris

notes de documentation

musique et danse

Danses des Caraïbes : tradition et métissages (juin 1998)

Le flamenco : de maître à élève (octobre 1995)

Formation à la musique et à la danse : pluralité américaine, singularité française (décembre 1997)

Interprétation de la musique et danse baroques : théories et pratiques (octobre 1997)

Musiques arabes et transmission : l'oral ou l'écrit ? (janvier 1996)

Musiques et danses traditionnelles d'en France : de la pratique sociale

Musiques tsiganes, musiques gitanes : tradition et métissages (décembre 1996)

Rencontres chorégraphes - compositeurs (janvier 1998)

à la pratique artistique (février 1998)

instruments

L'accordéon (novembre 1996)

Le clavecin (janvier 1998)

La guitare (octobre 1995)

Le piano (mars 1997)

Le saxophone (juin 1996)

Le trombone (juillet 1998)

Le tuba (septembre 1997)

Le violon (mars 1996)

La voix (mai 1997)

danse

La danse classique : continuité, rupture, évolution ? (avril 1997)

Découverte de la danse : pratiques et pensée (novembre 1995)

La notion d'atelier (mars 1996)

Les sources orientales de la danse contemporaine (février 1997)

Regarder, voir, percevoir les danses (octobre 1996)

Répertoires chorégraphiques et notation du mouvement (novembre 1997)

enseignement

Bach pédagogue (mars 1996)

La chanson : pour un apprentissage de l'arrangement (novembre 1995)

Chanter a capella (mai 1997)

La direction d'orchestre : quel enseignement ? (juin 1998)

L'école de musique dans l'histoire : repères (février 1996)

La formation professionnelle du danseur en Europe (mai 1998)

Interpréter Debussy (mars 1997)

Jazz : quels outils pour apprendre ? (juin 1996)

Musique de chambre : une école de l'écoute (mai 1996)

Musique et arts plastiques : histoire de langages (janvier 1997)

La musique pour le film : réalisation pédagogique (décembre 1995)

Pratiquer ensemble : les cordes (mars 1998)

Pratiquer ensemble : le jazz (novembre 1996)

Le rôle des compositeurs dans l'enseignement de la musique (avril 1998)

Théâtre musical : un espace pour l'enseignement de la musique (avril 1996 - épuisé)

Virtuosité et concours (juin 1997)

Vous pouvez vous procurer ces documents bibliographiques sur simple demande en vous adressant à l'un des centres d'information ou de documentation cités page 12.

cité de la musique

**centre de ressources
musique et danse**

réservations

01 44 84 44 84

3615 citémusique

(1,29 F TTC la minute)

renseignements

01 44 84 45 45

www.cite-musique.fr

**cité de la musique
221, avenue Jean Jaurès
75019 Paris
M Porte de Pantin**

